

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES PARENTS

Face à la propagation du virus COVID19, et pour protéger les populations les plus vulnérables, le Président de la République a annoncé lundi 12 mars des mesures fortes :

Fermeture dès lundi 16 mars des crèches, écoles, collèges, lycées et universités.

Dans un souci de cohérence, le SEEJ, les communes et l'ALJ ont décidé de fermer les services de garde et de restauration (garderie, cantine, centre de loisirs, espaces jeunes) sur les sites de Bretteville l'Orgueilleuse, Cairon, Cheux, Le Fresne Camilly et Saint Manvieu Norrey (*ainsi que le centre de loisirs de Rots*).

Toutefois, afin de contribuer à cette mobilisation souhaitée par le Président de la République, les parents appelés à œuvrer à la lutte contre le Coronavirus se verront proposés un **service de garde pour leurs enfants scolarisés dans les écoles du SEEJ dès lundi matin** dans les conditions suivantes :

Parents bénéficiaires : parents dont la mobilisation est rendue obligatoire du fait de la gestion du Coronavirus qui ne disposent pas d'autres modes de garde

Enfants bénéficiaires : enfants scolarisés dans les écoles du SEEJ et en bonne santé

Modalités d'accueil :

- Du lundi au vendredi (mercredi inclus) de 07h30 à 18h30
- Lieu : au BEJ – 3 rue Loïk Cavellec à Bretteville l'Orgueilleuse
- Accueil de 10 enfants maximum
- Un second site pourra être ouvert le cas échéant, selon besoin et disponibilité du personnel
- Un service de restauration sera assuré pour les enfants accueillis.
Les parents apporteront le repas pour leurs enfants, qui ont un PAI.

Ce service est susceptible d'évoluer au regard des directives qui seront fixées par la préfecture, le ministère de la santé et de l'éducation.

La Présidente,
Catherine LECHEVALLIER

